



Diagnostic territorial de la zone de Bizerte

- SYNTHÈSE Juillet 2020 -

Auteurs : Anissa Ben Hassine et Hajer Arfa, avec l'appui de Meriem Jendoubi, Guillaume Lestrelin, Amel Arbi, Lotfi Fatnassi, Moez Zoughlami, Khawla Omrani, Housseem Braiki, Jean-Yves Jamin

Ce document est une synthèse du diagnostic territorial, participatif et systémique réalisé dans le cadre du Programme d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires ruraux vulnérables (PACTE). Le programme PACTE a pour objectif de mettre en place une approche intégrée et concertée de la gestion des territoires et des ressources dans cinq gouvernorats au centre et au nord de la Tunisie (Bizerte, Kairouan, Le Kef, Sidi Bouzid et Siliana). Ce programme s'inscrit dans La nouvelle stratégie nationale d'Aménagement et de Conservation des Terres Agricoles (2017), elle-même en ligne avec la volonté de décentralisation inscrite dans la nouvelle Constitution (2014). La valeur ajoutée de ce diagnostic est d'avoir été réalisé avec et pour les habitants de la zone en recueillant des témoignages sur leurs conditions de vie, le fonctionnement des ménages, les capitaux à leur disposition, leurs préoccupations, ainsi que leur vision des points forts et les points faibles de leur territoire.



Dec. 2018 - Mai. 2019

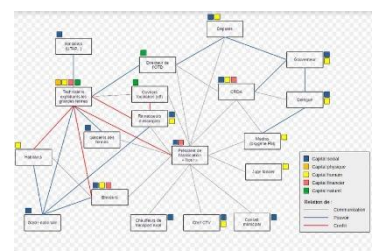
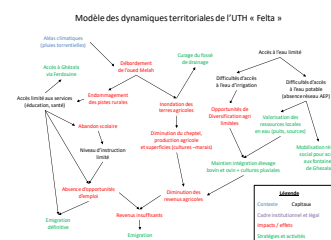
Méthodologie

Ce diagnostic a été réalisé avec les habitants de la zone à travers:

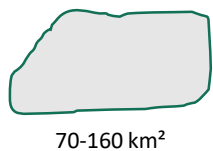
- 227 entretiens individuels
- 209 entretiens collectifs
- 17 Cartes parlées
- 14 Récits de vie
- Des visites de terrain
- 14 ateliers de restitution

Résultats

- Un rapport de diagnostic pour l'ensemble de la zone, et un par territoire de vie (14 au total, cf. page suivante)
- Des modèles de dynamiques territoriales permettant de mettre en avant les principaux enjeux de la zone, leurs causes et leurs effets
- Des modèles 3D de la zone
- Une carte des réseaux de gouvernance



Le découpage territorial dans PACTE



70-160 km²

Les **zones d'intervention** du programme PACTE sont des territoires ruraux vulnérables du point de vue social et environnemental où les activités reposent essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles.



5-40 km²

Les **unités territoriales homogènes (UTH)** correspondent à des sous-parties de chaque zone ayant des caractéristiques similaires en termes d'enjeux, points forts/faibles, ressources naturelles, systèmes d'activités et stratégies des acteurs.



1-10 km²

Les **territoires de vie** correspondent aux espaces que les communautés se sont appropriés sur les plans économique, environnemental et socioculturel. Ils correspondent à un ou quelques douar(s).

Pourquoi avoir choisi ce découpage territorial ?

Plutôt qu'un découpage **administratif** (secteurs, délégations, gouvernorats) ou **physique** (bassins versants, relief, etc.) du territoire, le programme PACTE a choisi de suivre un découpage territorial qui correspond à la **manière dont les habitants vivent le territoire**, c'est-à-dire les endroits où ils vont chercher leurs ressources, les personnes avec qui ils communiquent, les enjeux partagés, etc.

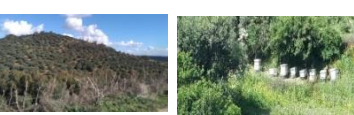
La zone d'intervention de Bizerte fait partie du gouvernorat de Bizerte, dans la délégation de Ghézela



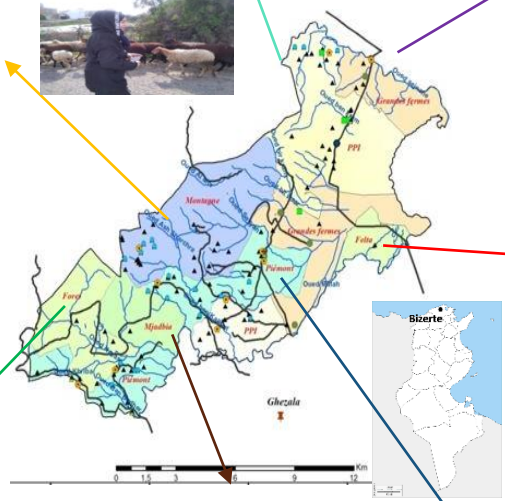
L'**unité territoriale homogène (UTH) de montagne** est caractérisée par un relief accidenté de forte pente. Elle est occupée par des maquis en majeure partie dégradés et soumis à une forte érosion accentuée par la pratique de carbonisation. Les sources de revenu émanent essentiellement des activités d'élevage et agricoles, complétés par des revenus dans les chantiers de l'ODESPANO*, travail en ville et travail dans les PPI*. Les aménagements CES* sont limités à quelques murs de soutènement et un ouvrage de franchissement.



L'**UTH de forêt** est caractérisée par un paysage montagneux et forestier. L'UTH est occupée par des terres forestières domaniales, en très bon état, ainsi que des terres privées soumises au régime forestier à l'indivision. Le sol est de type lourds. Les sources de revenu émanent essentiellement des activités d'élevage et agricoles, complétées par des revenus du travail dans les chantiers de l'A/forêt, travail en ville et travail dans les PPI. Le seul type d'aménagement est biologique à travers la fixation des berges des oueds par le cactus.



L'**UTH de PPI** est caractérisée par un relief panaché occupé par des terres de faible à forte pente gorgées de maquis pour la carbonisation et le pâturage des cheptels. Des terres aménagées en PPI souffrent des problèmes de gestion de l'eau. La principale activité est la production agricole dans les PPIs vu un savoir-faire local très important en maraîchage. Le capital financier très intéressant mais très tributaire des aléas climatiques.



L'**UTH de Mjadbia** est caractérisée par un paysage montagneux et forestier. La majorité des sols est occupée par des terres de maquis privées soumises au régime forestier à l'indivision, relativement dégradées. Le reste est constitué de terres labourables privées exploitées en pluvial. Les aménagements antiérosifs existants sont primitifs: fixation biologique des berges des oueds. Les sources de revenu émanent essentiellement des activités d'élevage et agricoles, complétées par une activité génératrice de revenu (extraction des huiles végétales du lentisque) et des activités non agricoles non qualifiées.



L'**UTH Maljaes-Grande Ferme** est caractérisée par des terres fertiles de plaine appartenant à trois types d'agriculteurs (petits, grands propriétaires, terres domaniales). Il est occupé par des terres pluviales avec une partie aménagée en PPI, des marais exploités pour le pâturage de petits troupeaux et des prairies. Les grands fermiers ont en général un capital financier significatif. Pour les réfugiés les flux de capital financier demeurent très faibles et émanent des activités d'élevage, complétées par du travail en ville. Les aménagements surfaciques sont limités aux banquettes consolidées par l'olivier.



L'**UTH de Felta** est caractérisée par des terres de plaine fertiles, exploitées en pluvial. Les rives du lac Ichkeul sont constituées de marais, exploités pour le pâturage. **Les sols sont de type lourds.** Les sources de revenu émanent essentiellement des activités d'élevage et agricoles, complétées par des activités non agricoles qualifiées ou non qualifiées. Certains conflits d'intérêt concernent l'exploitation illicite des terres domaniales.



L'**UTH de piedmont** est caractérisée par des reliefs panachés (plaines, sols en pentes moyennes à fortes et faibles à moyenne), des terres fertiles cultivées, exploitées en pluvial et une superficie importante d'oliviers. Les aménagements de CES se limitent à un seul seuil en gabion. Les sources de revenu émanent essentiellement des activités d'élevage et agricoles, complétées par des activités non agricoles qualifiées ou non qualifiées.

*ODESPANO: Office de Développement Sylvo- Pastoral du Nord- Ouest
 *PPI: Périmètre Publique Irrigué
 *CES: Conservation des Eaux et de Sols

Principales caractéristiques de chaque unité territoriale (UTH)

UTH	Maljaes-Grandes fermes	Zone de piedmont	Zone de montagne	Felta	Mjadbia	Zone des PPIs	Zone de forêt	
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> 4 douars 199 familles 	<ul style="list-style-type: none"> 20 douars 328 familles 	<ul style="list-style-type: none"> 11 douars 224 familles 	<ul style="list-style-type: none"> 1douar 19 familles 	<ul style="list-style-type: none"> 1douar 30 familles 	<ul style="list-style-type: none"> 17 douars 476 familles 	<ul style="list-style-type: none"> 5 douars 71 famille 	
Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Maquis, Marais, Prairies, Oléastres, Oliviers, Terres labourables, 	<ul style="list-style-type: none"> Maquis, Prairies, Oléastre, Olivier, Terres labourables, 	<ul style="list-style-type: none"> Maquis Oléastres Terres labourables 	<ul style="list-style-type: none"> Parcours Marais Terres labourables 	<ul style="list-style-type: none"> Maquis, Terres labourables, Prairies permanentes du Djebel Al Msalla, Plantations d'oliviers, Oléastres, 	<ul style="list-style-type: none"> Maquis sols hydromorphes Prairies Parcours Oléastres Oliviers Terres labourables 	<ul style="list-style-type: none"> Forêt domaniale, Maquis Olivier Terres labourables 	
Cultures	<ul style="list-style-type: none"> Grandes cultures céréalières Fourrages maraichères Olivier. 	<ul style="list-style-type: none"> Grandes cultures céréalières Fourrages maraichères Olivier 	<ul style="list-style-type: none"> Céréalières Légumineuse Fourrages Oléiculture 	<ul style="list-style-type: none"> Céréalières Légumineuse Fourrages Aquaculture 	<ul style="list-style-type: none"> céréalières légumineuses (fenegrec, féverole, luzerne, Sulla) Fourrages (avoine) 	<ul style="list-style-type: none"> maraichères céréalières fourrages. 	<ul style="list-style-type: none"> céréalières (blé dur, blé tendre, orge) légumineuses (fenegrec, féverole) Fourrages (avoine) 	
Activité Elevage	<ul style="list-style-type: none"> Elevage ovins-bovins petit élevage (volailles fermières) cuniculture 	<ul style="list-style-type: none"> Elevage Ovin-caprins-bovins Elevage apicole :De 4 à 7 ruches 	<ul style="list-style-type: none"> Elevage Ovin-caprins-bovins 	<ul style="list-style-type: none"> Elevage Ovins/bovins 	<ul style="list-style-type: none"> Elevage Ovin-caprins-bovins 	<ul style="list-style-type: none"> Elevage ovins-caprins bovins 	<ul style="list-style-type: none"> Elevage Ovin-caprins-bovins 	
Exploitations	<ul style="list-style-type: none"> Pour les grands fermiers OTD/Société: 700 ha Lots techniciens: 110 ha 2 Exploit. privées : 70 ha et 100ha Pour Les 8 ouvriers de l'ex UCPA Kharrouba : Attributaires de lots agricoles : 1,75 ha Pour les 2 autres noyaux familiaux: de 1 à 5 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les territoires de vie Borj El Oudweni et Msabhia-Mejer : De 1 à 3 ha Pour le territoire de vie Bou Dokhane : De 5 à 20 ha 	<ul style="list-style-type: none"> De 0.5 à5ha 	<ul style="list-style-type: none"> Exploitations : de 7à40 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Terres privées soumises au régime forestier : de 5 à 20 ha Terre labourables : de 3 à 5 ha. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les exploitation en irrigué : 0.5 à 10 ha Pour les exploitation en sec : Petite exploitation : 1 à 6 ha 6 agriculteurs possèdent des exploitations de 50 à 93 ha 	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation : de 1,5 à 3 ha 	
Eau	Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Forage El Houira SONEDE. 	<ul style="list-style-type: none"> Forage Mjadbia (actuellement non fonctionnel) Forage El Kalboussi Sources d'eau naturelles Sources d'eau naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Deux Puits de surface Cinq Sources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Deux puits de surface 	<ul style="list-style-type: none"> ForageMjedbia(actuellement non fonctionnel) Les sources d'eau naturelles : Ain Ezawia, Ain Mjedbia, Ain Kammema 	<ul style="list-style-type: none"> Sources d'eaux naturelles : Ain chakaria, Houira , El Mongas, Bouzitouna et Ain Fleliss. 2 forage public (Kahla,Houira) 1 forage du secteur Teskreya 	<ul style="list-style-type: none"> Sources d'eaux naturelles : Ras Oued, Ragoubet El Maou, Ain Bakkria. Forage Mjadbia (actuellement non fonctionnel) Forage Kalboussi.
	Eau d'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> Piquage sur la conduite de transfert issue du barrage Sejenane 	<ul style="list-style-type: none"> Irrigation à la raie par l'excédent de l'eau de la Source Ain El Borj Pompage sur l'oued Ben Kallout. Puits de surface Lac Ben Badher 		<ul style="list-style-type: none"> Deux puits de surface Réseaux de drainage (1986) Lac Ichkeul 		<ul style="list-style-type: none"> A partir d'une conduite de transfert du barrage séjnane les pompages à partir de l'oued séjnane 	
Transport	<ul style="list-style-type: none"> Transport rural public rare 	<ul style="list-style-type: none"> Transport rural ne dessert qu'une partie de l'UTH. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de transports publics Transport scolaire (clandestin) 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de transports publics 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de transports publics Transport scolaire (clandestin) 	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement par le bais d'un tracteur, mobylette ou camionnette 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de transports publics Transport scolaire (clandestin) 	
Education	<ul style="list-style-type: none"> Ecole Ettaref Ecole Borj El Adweni Ecole Fardouine 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole Borj El Oudweni Ecole El Atiba Ecole Boujrir 	<ul style="list-style-type: none"> Ecoles Borj Oudwani 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole Ettaref Ecole Fardouine 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole d'Attiba 	<ul style="list-style-type: none"> 1 école « Ettaref » (lycées à Ghézela et Teskraya) 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole boujrir Ecole Atiba 	
Santé	<ul style="list-style-type: none"> 1 Dispensaire de teskreya 1 dipensaire de borj oudwani 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Dispensaire à Msabhia 1 Dispensaire à Borj El Oudweni 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Dispensaire à Msabhia 	<ul style="list-style-type: none"> 1Dispensaire à Ghézela 	<ul style="list-style-type: none"> 1 Dispensaire Msabhia 	<ul style="list-style-type: none"> Dispensaire de Teskreya pour Houira, Dispensaire de Ghézela pour TV Kahla et Ettaref 		

Fiche d'identité de la zone de Bizerte

- Superficie de la zone d'intervention : 9868 ha
- Superficie Agricole Utile : 3863ha
- Superficie des périmètres irrigués : 424ha
- Arboriculture fruitière : 721ha
- Forêt et pâturage : 4620ha
- Nombre d'habitants : 4564 habitants
- Nombre de ménages : 1347 ménages
- Nombre de douars et agglomérations : 85
- Superficie des douars et agglomérations : 111km²
- Densité moyenne : 46 habitants au km²



Enjeux

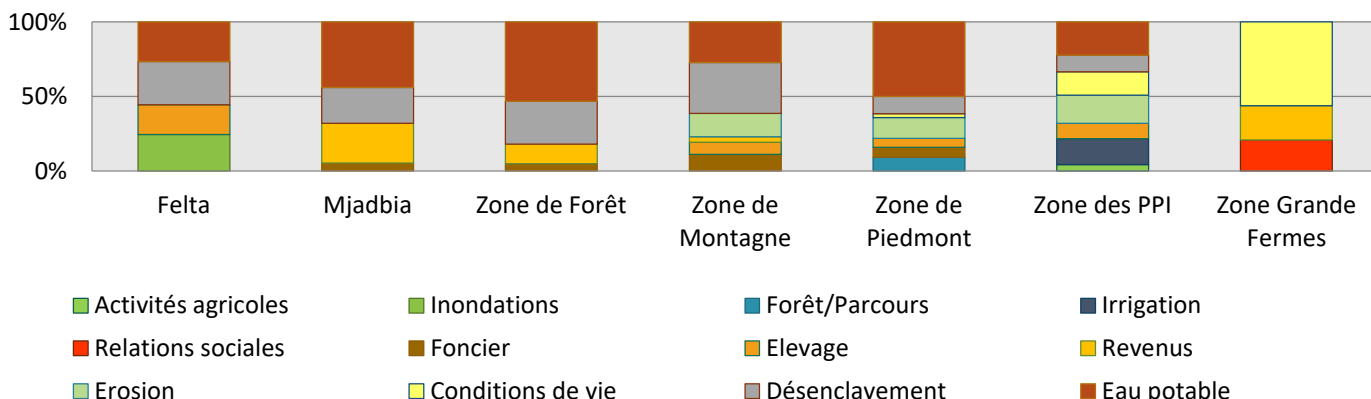
Le graphique ci-dessous illustre les principaux enjeux identifiés et priorisés par la population locale dans chaque UTH.

L'**accès à l'eau potable** est un enjeu dans l'ensemble de la zone d'intervention à l'exception des territoires de vie « Sidi Salem » et « Kahla ». Il est lié au vieillissement ou à l'inopérabilité des réseaux, à l'épuisement de la nappe profonde et surtout à l'endettement des GDA. L'**insuffisance de revenus** amène des difficultés financières, sanitaires et sociales pour de nombreux foyers. Les causes sont multiples: absence d'opportunités d'emploi, morcellement des terres agricoles, difficulté d'accès à la terre pour les habitants UTH Maljae-Grandes fermes et Zone de forêt. L'**enclavement** est un autre enjeu touchant toute la zone d'intervention. Le système agricole est devenu vulnérable à cause de l'**absence de vulgarisation agricole** et des **aléas climatiques** qui ont affecté sa performance et son rendement. Ces aléas incluent à la fois une évolution tendancielle (ex. le débordement des oueds au niveau de l'UTH Felta) et des événements extrêmes (ex. pluies torrentielles en 2018 au niveau de l'UTH zone de PPIs).

Face à ces différents enjeux, de multiples **stratégies d'adaptation** ont été adoptées par les acteurs locaux, telles que:

- la valorisation des ressources locales (eaux des toitures/oueds)
- l'exploitation des sources naturelles comme s'en sortir de problème d'AEP.
- le travail saisonnier dans les PPIs intra-et extra gouvernorats
- L'émigration temporaire ou l'exode rurale vers les bassins d'emploi.

Priorisation des enjeux par les habitants dans chaque UTH



Points forts du territoire mis en avant par les habitants

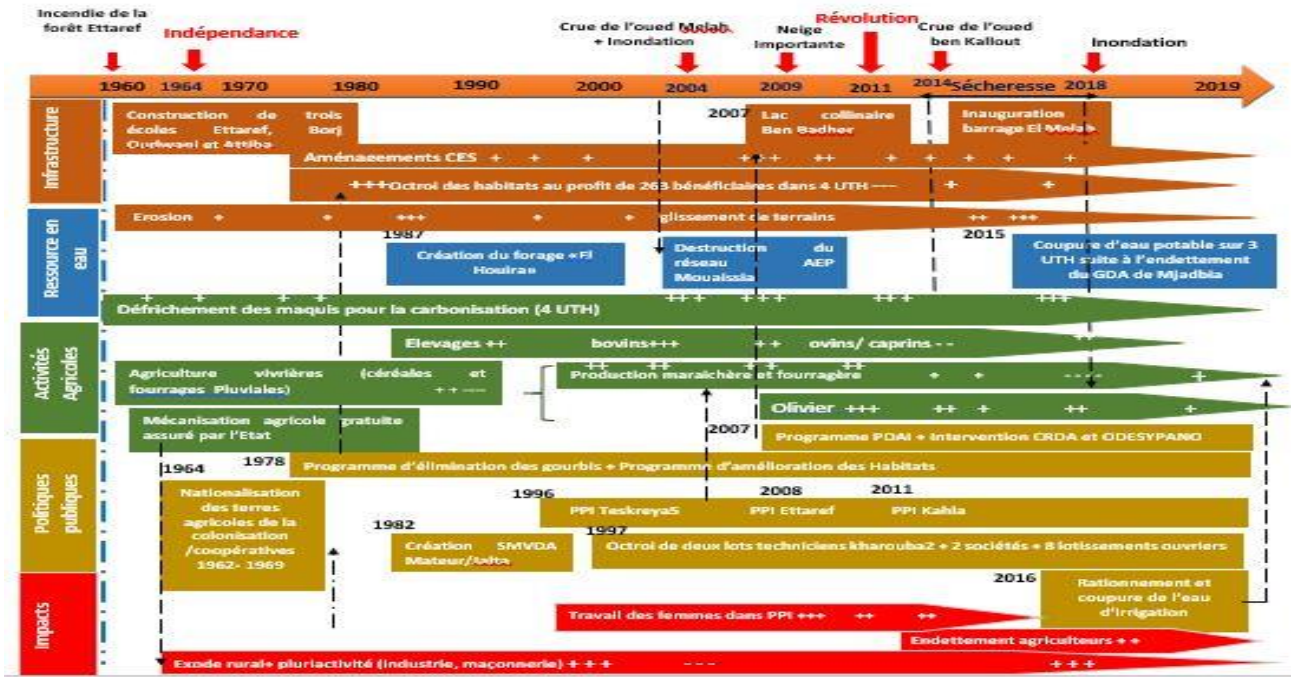
- Un savoir-faire local sur l'élevage d'ovins-caprins et de bovins et sur l'apiculture
- Un savoir-faire local sur les cultures maraichères en irrigué dans les PPI ainsi qu'en taille et greffes des oléastres
- **TV Mjadbia:** Les femmes ont eu des formations en fabrication de fromages, de confitures et de savon et les hommes en élevage et greffage de l'olivier (projet PDAI)
- **TV Sidi Salem:** La mise en place le PPIS a permis de fixer une partie de la population sur le TV et de limiter l'émigration
- **TV Sidi Salem:** Les agriculteurs profitent d'une dynamique commerciale importante en produits maraichers reconnus et demandés (des commerçants du Sfax, Mahdia, Tunis, Manouba se déplacent aux PPIs pour s'approvisionner en cultures maraichères et en cucurbitacées) et ils veulent mieux valoriser ce secteur.

Points faibles du territoire mis en avant par les habitants

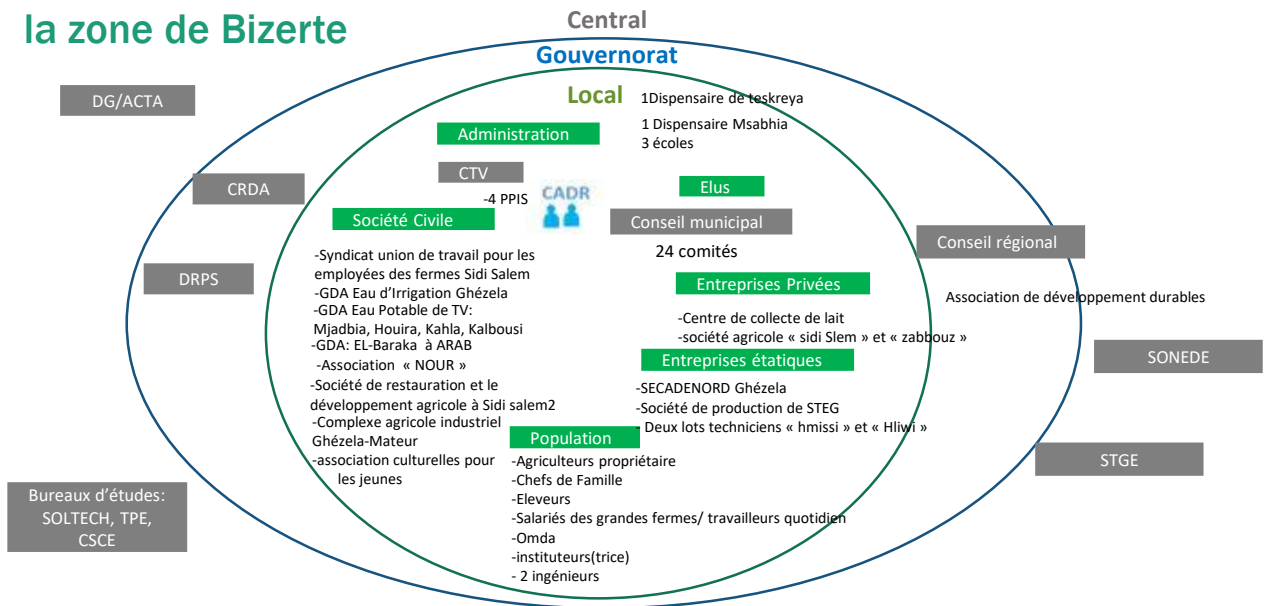
- Un problème commun d'enclavement et du fort éloignement de service de base
- Un immense souci d'approvisionnement en eau potable
- **TV Mouaïssia:** Des pluies torrentielles durant l'année 2014 qui ont entraîné la destruction totale de réseaux d'AEP suite à un fort glissement de terrains.
- **TV Mouaïssia et El Hammem:** L'arrachage du souche lentisque au profit de la carbonisation pratiqué par les habitants alliés à la pratique de surpâturage a accentué la dynamique érosive
- **TV Sidi Salem et Kahla:** Les agriculteurs de UTH PPIS ont évoqué le problèmes de gestion puisque l'eau d'irrigation n'est pas disponible tout au long de l'année qui leur entravent d'améliorer leur production agricole
- **TV Mjadbia:** l'arrestation du forage « Mjadbia » en 2015 suite à l'insolvabilité des adhérents du GDA et à l'endettement de la structure vis-à-vis de la STEG a provoqué des manifestations des habitants et blocage de route.

Frise historique simplifiée de la zone de Bizerte

(Source: Rapport de diagnostic de la zone de Bizerte, réalisée sur la base des récits de vie des habitants)



Cartographie simplifiée des acteurs du développement territorial de la zone de Bizerte



A quoi va servir ce diagnostic territorial ?

L'élaboration de ce diagnostic avait pour objectif de donner l'opportunité à l'ensemble des acteurs concernés de produire et de partager les informations et les connaissances nécessaires à l'identification d'actions spécifiques à mener pour permettre un développement durable et intégré de la zone d'intervention. Ce diagnostic a permis de mettre en avant les principaux enjeux, points forts et points faibles du territoire. Les différents acteurs, y compris les habitants, ont ensuite pu proposer des actions permettant de répondre à ces enjeux. Sur ces bases, un comité de territoire composé d'élus municipaux et de représentants des habitants, de la société civile et du secteur privé va élaborer un plan d'action pour répondre aux enjeux de développement de la zone. La faisabilité de ce plan d'action sera ensuite expertisée pour un financement ultérieur par le programme PACTE – dans le secteur de la gestion des ressources naturelles – et par d'autres programmes et projets couvrants d'autres secteurs.